



Délibération du bureau concernant l'ouverture d'un compte bancaire

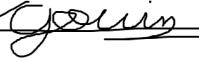
Lors de la réunion du bureau du 16/09/2024, il a été décidé l'ouverture d'un **compte courant** à la banque Crédit Coopératif, à l'agence E@gence Associations, au nom de l'association **Les Hammers**.

Les personnes habilitées à faire fonctionner ce compte, à partir du jour de son ouverture, sont désignées comme suit :

- La présidente, Julie Catherine-Bonnici
- La trésorière, Lou-Ann Petit
- Le trésorier adjoint, Benoît Gouin

Ces personnes peuvent, séparément, effectuer toute opération indiquée dans le document intitulé « procuration bancaire », comprenant notamment, toutes les opérations de retrait, d'émission de tous moyens de paiement ou de versement.

Pour extrait certifié conforme, le 24/09/2024.

- Rémi Béroujon, Secrétaire Adjoint 
- Julie Catherine-Bonnici, Présidente 
- François Gauthier, Vice-Président, pôle évènementiel 
- Benoît Gouin, Trésorier Adjoint, référent commission disciplinaire 
- Lou-Ann Petit, Trésorière 
- Aurélie Pochulu, Vice-Présidente, pôle communication 
- Laetitia Romeu, Secrétaire 